

L'association :

Pariswcs est une association loi 1901 créée en Juillet 2007.

Elle a pour objectif de promouvoir le west coast swing et de développer les échanges entre danseurs français et étrangers.

L'équipe administrative est composée de 3 personnes :

* Éric, Président

* Dora, Trésorière

* Jean-Paul, Administrateur Informatique

Les quais de Seine :

L'association "Paris West Coast Swing" a été créée à l'origine dans l'esprit de permettre aux danseurs de west coast swing de pratiquer leur passion dans le cadre idyllique que sont les quais de Seine.

En effet, la Mairie de Paris autorise l'occupation des arènes des Quais de Seine mais impose une réglementation stricte tant en matière de demande d'autorisation d'occupation de l'arène, qu'en termes de sécurité ou de nuisances sonores par exemple.

L'interlocuteur unique de la Mairie est l'association "Paris Danse en Seine", laquelle regroupe diverses associations représentant les différentes familles de danse. Elle regroupe et coordonne leurs demandes de créneaux horaires et d'emplacements.

"Paris West Coast Swing" a adhéré à l'association "Paris Danse en Seine" au sein de la famille de danse "Swing" et a ainsi obtenu la possibilité, depuis 2007, de pratiquer le west coast swing le dimanche après-midi tout l'été, sur une des premières arènes des quais de Seine. Paris West Coast Swing renouvelle cette année encore sa demande pour que les danseurs de west

coast swing puissent profiter de ce cadre magnifique.

Les rendez-vous des quais de Seine sont entièrement gratuits et accessibles à tous.

Le détail des dates et horaires seront disponibles sur ce site sous l'onglet "**Quais de Seine**"

Nouveauté saison 2009 : L'association donne la possibilité aux "membres actifs engagés" de se relayer pour l'animation sur les quais de seine tout l'été. Toutes les infos sont sur le règlement intérieur que vous aurez lors de votre demande d'adhésion.

Les rencontres "Paris West Coast Swing" :

"Paris West Coast Swing" propose pour la période hivernale un certain nombre de pratiques dansantes le dimanche après-midi. Ces rendez-vous seront gratuits pour les adhérents (une petite participation sera demandée aux non-adhérents) et permettront à tous ceux qui le souhaitent de venir s'entraîner, pratiquer, échanger ou tout simplement s'amuser dans une ambiance simple et amicale.

Chacun apporte ce qu'il souhaite en boissons et friandises et participe ainsi à la confection d'un petit buffet maison.

Le détail des dates et horaires seront disponibles sur ce site sous l'onglet "**Rendez-vous dansants**"

D'autres rendez-vous sont susceptibles d'être proposés aux adhérents au cours de l'année. Vous serez bien évidemment tenus informés.

Les adhésions :

Si vous souhaitez devenir membre de l'association "Paris West Coast Swing", il vous suffit d'en faire la demande à l'adresse mail ci-dessous :

pariswcs@yahoo.fr

Un formulaire d'adhésion, ainsi que le règlement intérieur de l'association vous seront envoyés par mail. Il vous suffira alors de nous retourner ce formulaire dûment complété à l'adresse indiquée accompagné de votre règlement de cotisation annuelle de 20€.

Une photographie d'identité (envoyée par mail si possible) vous sera demandée pour la constitution de votre carte d'adhérent . Cette dernière vous sera transmise lors d'un prochain rendez-vous Paris West Coast Swing.

NB: La saison associative débute en Octobre et se clôture le 30 Septembre. Il est néanmoins possible d'adhérer tout au long de l'année.

Si vous souhaitez participer de manière plus active aux activités de l'association, il vous suffit de le mentionner sur le formulaire de demande en indiquant que vous souhaitez devenir un "membre actif engagé". De cette manière, vous aurez la possibilité de contribuer à la promotion du West Coast Swing en devenant acteur. Vous pourrez alors faire partie de l'équipe organisatrice pour se relayer sur les quais de seine ou sur tout autre évènement organisé par l'association.

Les partenaires et réductions :

De nombreux professionnels sont devenus partenaires de "Paris West Coast Swing". Ces derniers proposent aux adhérents un certain nombre de réductions et d'offres privilèges dont vous trouverez le détail sous l'onglet "**Les réductions**"

Vous serez tenus informés également des principaux évènements de nos partenaires en page d'accueil.

Pour profiter des réductions, il vous suffit de prévenir le partenaire choisi de votre adhésion à l'association "Paris West Coast Swing". Ce dernier sera susceptible de vous demander la photocopie de votre carte d'adhérent ou de vérifier auprès de notre secrétariat votre adhésion à l'association.